

LE COMPLEXE DE L'AUTRUCHE

Je viens d'achever un excellent livre, dont je me permets de recommander la lecture : *Le complexe de l'autruche*, de Pierre Servent. L'auteur, journaliste, spécialiste des conflits et de l'armée, y analyse par le menu les causes des dernières grandes défaites militaires françaises : 1870, 1914, 1940.

Les plus cocardiers se récrieront en voyant la Grande Guerre classée au rang des défaites. Mais, d'une part, si victoire il y eut, ce fut une victoire à la Pyrrhus dont la France, exsangue en 1918, ne s'est peut-être pas encore relevée, et, d'autre part, une défaite éclair ne fut évitée *in extremis* que grâce au Général Gallieni, avec le secours fort peu militaire des fameux *taxis de la Marne* – et contre l'avis de ses supérieurs !

Ces vieux combats poussiéreux, que l'on n'évoque plus qu'avec un mélange de honte et de dégoût dans les écoles, ont-ils encore quelque chose à apprendre à la France, multiculturelle et connectée, du XXI^{ème} siècle ? Ma réponse est oui, cent fois oui.

En effet, si l'on voulait résumer rapidement les causes qui ont mené l'armée française à la déroute, on tomberait inéluctablement sur deux expressions qui nous semblent, au SNALC, furieusement d'actualité : **œillères idéologiques** et **arrogance intellectuelle**.

Œillères idéologiques, ou pensée unique, qui caractérisent fort bien notre système éducatif actuel, où l'on refuse obstinément de regarder la réalité en face, tout en braillant de gauche à droite le mot magique de « réforme ». Comment ne pas faire le parallèle avec cette réforme des armées de 1868, qui devait mener à la victoire, fut considérée comme un succès politique – tout en étant appliquée *a minima* –, et nous conduisit à Sedan ? En écrivant ces mots, le collège unique surgit dans mon esprit. Je me demande bien pourquoi...

Arrogance intellectuelle qui, comme il y a 70 ou 150 ans, se pare des oripeaux de la modernité. Dans les années 1860, la guerre industrielle venait tout juste de naître sur le continent américain, marquée par l'emploi massif de l'artillerie et l'apparition de la mitrailleuse. Après beaucoup d'atermolements et de coupes budgétaires, l'état-major d'alors se décida à se doter de mitrailleuses, et... les dispersa un peu partout dans les régiments, sans réfléchir à la manière de les employer, et sans former les soldats à leur utilisation. La méthode fut reconduite en 1940, lorsque les rares blindés de notre armée furent éparpillés sur le champ de bataille. Tout parallèle avec les TICE, et le déploiement sans concertation, dans nos établissements, d'ordinateurs par-ci, de tableaux numériques par-là, serait-elle vraiment incongrue ?

En vérité, le parallèle est frappant : **refus du réel, volonté d'affichage médiatique, ignorance du terrain, dispersion des efforts, absence de doctrine d'emploi des moyens...** Il est stupéfiant de constater qu'en un siècle et demi, malgré les multiples échecs militaires qu'a connus notre pays, les mêmes maux se retrouvent dans des domaines différents.

Hélas, les mêmes causes entraînant les mêmes effets, il est à craindre que notre Éducation Nationale ne connaisse, dans les décennies à venir, les mêmes déboires qu'a connus notre armée dans les siècles passés. Et il est loin d'être sûr que les conséquences en soient moins douloureuses... Pour nous rassurer, appliquons donc une recette séculaire : **fermons les yeux – et supprimons encore un peu les cours d'Histoire !**

Loïc VATIN, Président académique

Éditorial	p.1
Le plus beau métier du monde?	p.2
Le SNALC à votre service	p.2
Congrès académique	p.3
Un petit coin si tranquille...	p. 4
Échos du congrès national	p. 4

Directeur de publication

Franck MOULS
6, rue de Beaune
45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS



Imprimeur

Imprimerie PRINT
54, rue des fontaines
77370 NANGIS

Le plus beau métier du monde ?

Rentrée de septembre 2011. Professeur de Physique-Chimie, Marie (le prénom et la discipline ont été changés), comme de nombreux stagiaires, est mutée hors de sa région d'origine, dans l'académie de Créteil. Par chance, pense-t-elle, elle ne commence cependant pas sa carrière dans un collège réputé difficile du trop fameux « 9-3 ». C'est dans une petite ville en lisière de l'académie qu'elle est affectée, dans un collège plutôt mieux réputé que les autres, qui accueille beaucoup d'élèves originaires des villages ruraux alentours.

Les semaines sont longues et chargées, d'autant que maintenant, les stagiaires doivent un temps complet dès la première année. S'ajoute donc à son emploi du temps, une journée hebdomadaire de formation à l'IUFM (ou son successeur, mais les intervenants et les dogmes n'ont pas changé) qui lui demande 4 heures de trajets. Heureuse d'exercer grâce au concours qu'elle a décroché en juin, Marie travaille dur pour enseigner de la meilleure façon possible.

Le premier trimestre, particulièrement long comme chacun sait, est épuisant. La gestion de la classe est parfois difficile pour Marie qui, face à des attitudes inadéquates des élèves, ne sait pas comment réagir. Ne lui a-t-on pas dit qu'il fallait motiver les élèves, donner du sens aux apprentissages, ne pas utiliser de sanctions collectives, éviter d'ailleurs les sanctions qui ne serviraient à rien, privilégier le dialogue, la construction du savoir par les élèves, la remédiation. Marie ne sait plus comment réagir, partagée entre son bon sens, son intime conviction, et les conseils qu'elle reçoit de certains de ses « pairs ».

Discrète, il est difficile pour elle de confier ses difficultés à ses collègues. Elle remet peut-être en question son enseignement, sa façon d'agir, puis en vient à se questionner sur son choix professionnel, ses études, ses sacrifices pour réussir ce concours... et son avenir.

De retour dans sa famille pour les congés de fin d'année, elle retrouve bon moral. Malheureusement, de retour au collège, la situation est à nouveau difficile, en particulier avec un élève suivi par la protection judiciaire de la jeunesse avec lequel elle a déjà eu un accrochage. Dès la rentrée, un incident se produit encore avec cet élève.

Le lendemain, Marie n'est pas au collège. On essaye de la joindre, en vain. Ce sont les gendarmes qui la découvrent, chez elle.

Bien sûr, la presse et les autorités diront que rien ne prouve que son geste soit lié à son métier. Dès la nouvelle connue, le rectorat enverra du personnel, la fameuse « cellule de soutien psychologique » au collège. Il enverra aussi quelques « gros-bras » devant l'établissement pour dissuader les professeurs d'exprimer ou de manifester quoi que ce soit, mais aussi éloigner les éventuels journalistes.

Peut-être Marie était-elle trop fragile ? C'est tellement facile d'expliquer son geste fatal de cette façon ! La cause ne semble pas à chercher du côté des motifs personnels : **pour ses proches, seule sa souffrance professionnelle peut expliquer son désespoir.**

C'était en 2012, il y a quelques semaines. Marie avait 28 ans. Elle était fille unique. Nous pensons à ses proches et en particulier à ses parents.

Nolwenn LE BOUTER



**Toute l'équipe du SNALC-Créteil
vous souhaite d'excellentes
vacances d'été !**

LE SNALC CRÉTEIL À VOTRE SERVICE

 <http://snalc.creteil.free.fr>

Président

Loïc VATIN

 09 53 77 86 60

 09 58 77 86 60

 snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

93, avenue Mendès-France

94880 NOISEAU

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

 09 63 65 71 95

 snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID

 01 46 74 00 64

 louis.e@bbox.fr

Alexandre FIEBIG

 09 62 32 04 38

 snalc.creteil@laposte.net

Franck MOULS

 snalc-mouls@orange.fr

IUFM :

Ludovic GELLÉ

 ludovic.gelle@ac-creteil.fr

INFORMATIONS CONSEILS

SNALC, 4 rue de Trévis
75009 PARIS

M° Grands Boulevards

Tél.: 01 47 70 00 55

Courriel : info@snalc.fr

Quelques dates à retenir

- ◆ Résultats mutations INTRA : du 8 au 13 juin
- ◆ Affectation des TZR : à partir du 10 juillet.
- ◆ Hors-classe certifiés : 22 juin
- ◆ Hors-classe PLP, CPE : 25 juin
- ◆ Hors-classe EPS : 26 juin
- ◆ Hors-classe agrégés (CAPN) : du 26 au 28 juin

COMPTE-RENDU DU CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNALC

C'est à **Melun**, Préfecture de Seine-et-Marne que s'est tenu le 20 mars 2012 le **Congrès Académique d'Élections du SNALC-Créteil**.

Sous un ciel printanier, les congressistes s'étaient donné rendez-vous à l'Hôtel de Ville où ils furent reçus par Madame **Colette Mélot**, Maire-Adjoint et Sénateur de Seine-et-Marne. L'accueil fut des plus cordiaux et la sympathie palpable, Madame Colette Mélot étant elle-même professeur d'Anglais à la retraite et ancienne adhérente du SNALC ! Ce qui n'empêcha pas de francs échanges entre cette dernière et Monsieur **Loïc Vatin**, Président du SNALC-

Créteil. **Le discours prononcé à cette occasion est disponible sur notre site académique.**



En effet, Madame Colette Mélot étant Sénateur UMP, il était à ce titre légitime que l'on lui fit part de nos critiques sur la politique menée depuis cinq ans dans l'Éducation Nationale et de nos extrêmes réserves sur le programme du candidat Sarkozy... Nous comptons sur elle pour relayer en haut lieu nos espoirs et nos convictions.

Après un agréable cocktail à la Mairie, le déjeuner fut pris dans un restaurant proche, « **Le Huitième Art** », où se tint aussi tout l'après-midi le Congrès d'Élections.

Furent donc réélus:

Loïc Vatin au Poste de Président, **Damienne Vatin** au poste de Trésorière, **Marie-Hélène Burnouf-Hierholtz** au poste de Secrétaire, **Emmanuel Protin** à celui de Vice-Président.

Puis furent désignés les membres du Bureau qui sont à présent au nombre de 12 :

Olivier Durand, **Émilie Louis-Bouزيد**, **Alexandre Fiebig**, **Franck Mouls**, **Ludovic Gellé**, au titre de commissaires paritaires académiques, et **Alain Erdély**, **Jacques Hierholtz**, **Nolwenn Le Bouter**, **Patricia Mayeur**, **Geoffroy Morel**, **Fabrice Pageot**, **André Pinori**, membres élus.

Après les élections, les congressistes purent débattre avec deux invités du S4 (siège national), **Albert-Jean Mougin**, Vice-Président National et **Béatrice Barennes**, Déléguée à la Pédagogie, de l'avenir (sombre) de l'École, des funestes projets de décentralisation qui la guettent, des dangers que court plus que jamais notre statut de 1950, tout comme le corps des fonctionnaires, ou encore de notre liberté pédagogique, bien mise à mal depuis de nombreuses années...

Chacun ayant pu donner son point de vue, la séance fut levée à 17h15.

Marie-Hélène BURNOUF-HIERHOLTZ

Le site du SNALC-Créteil : <http://snalc.creteil.free.fr>

L'actualité de notre académie ne se résume pas au contenu de ce courrier. Pour vous tenir informé de façon plus complète au jour le jour, nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur notre site. Vous y trouverez des renseignements sur les mutations, les communiqués de presse au fur et à mesure de leur parution, les différents numéros du courrier académique, différents guides, les lettres d'information des professeurs d'E.P.S. et celles des enseignements professionnels et technologiques, les barèmes d'avancement, les bulletins d'adhésion etc...

Si vous souhaitez y trouver d'autres renseignements ou participer à son contenu en nous apportant articles et/ou dessins sur l'actualité, n'hésitez pas à nous contacter au mail suivant:

snalc.creteil@gmail.com



Rejoignez nous également sur *Facebook*
et n'hésitez pas à vous exprimer sur notre mur.

Un petit coin si tranquille...

La tuerie de Toulouse encore dans les esprits, la France a de nouveau frémi d'horreur en apprenant que quatre « jeunes » avaient assassiné sans sourciller un de leurs camarades d'une balle tirée par surprise dans la nuque. Le motif ? La crainte qu'il les dénonce suite à un cambriolage au butin particulièrement minable. Le plus vieux d'entre eux a le même âge que la victime : 17 ans, soit peu ou prou l'âge de nos élèves. Aucun ne possède de casier judiciaire. Ah, ces banlieues chaudes... Non, vous n'y êtes pas : ce drame atroce s'est produit dans un paisible petit village de Normandie. La faute aux parents ? Là aussi, il ne s'agit pas de criminels endurcis ou de laxistes totalement irresponsables mais d'honnêtes citoyens qui travaillent dur. Des gens qui, comme vous et moi, ont des valeurs. Mais alors, quoi ?

On apprend incidemment, à longueur d'articles dans la presse, que ces ados n'avaient pas grand-chose dans le crâne : ils ont apparemment très peu appris à l'école. En tout cas, pas à prendre du recul, réfléchir, faire preuve de sensibilité ou même de la plus élémentaire responsabilité. C'est étonnant d'ailleurs : « l'éducation citoyenne » et la merveilleuse pédagogie moderne à base de « compétences » (y compris comportementales) dont on nous rabâche sans arrêt les soi-disant mérites devraient y pourvoir, corrigeant ainsi les inégalités sociales... et ils sont pourtant « au centre », comme nous l'ordonne la loi de 1989 – **c'est-à-dire qu'ils ne conçoivent le monde que comme entièrement à leur service** : je veux, je prends, j'obtiens. Tout, tout de suite. Leurs références littéraires se limitent quant à elles à la subtile poésie des groupes de rap type « Sexion d'Assaut », leur accoutrement est copié sur les racailles des cités et ils jouaient régulièrement les durs, multipliant les « incivilités » (c'est ainsi que l'on désigne, dans la France de 2012, les délits) sans être le moins du monde inquiétés.

Eux-mêmes ne semblaient nullement inquiets lorsque les gendarmes sont venus les chercher après la découverte du cadavre (ils avaient tenté de le rendre méconnaissable en le brûlant avec ½ litre d'essence pour scooter. Apparemment, ils ne sont bons ni en math ni en physique...). Ils ne possèdent pas non plus de logique élémentaire : leur volonté d'effacer toute trace du méfait ne les a pas poussés à emporter le téléphone portable de la victime, dont le dernier sms leur était adressé. La carte bancaire d'Alexandre (c'est son nom) se trouvait dans la poche de son pantalon, mais aucun des quatre meurtriers n'a songé à le fouiller. Les enquêteurs se déclarent « déstabilisés » et leurs avocats parlent ouvertement d'une « déconnexion avec la réalité » les concernant. Ils ont manifestement **du mal à différencier la vie réelle d'un jeu vidéo**, activité qu'ils pratiquaient très assidument entre deux troubles du voisinage.

On apprend aussi qu'ils « fumaient régulièrement du shit », substance censée rendre « cool » et dont on nous assure régulièrement que sa légalisation résoudra tous les problèmes. Depuis quelques jours en prison, certains d'entre eux prendraient « progressivement conscience de la gravité de leur acte », subodore un journaliste, comme pour se rassurer. « Il jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus » nous dit la fable. Mais ne leur demandez surtout pas qui est Jean de La Fontaine.

Ne leur parlez pas non plus de Xavier Raufer et de ses avertissements réguliers sur les dangers de la culture de l'excuse qui les a conduits tout droit dans le pétrin où ils sont aujourd'hui. La loi française, contrairement à d'autres, prévoit ainsi une « excuse de minorité » (sic) qui réduira automatiquement leur peine en leur évitant, entre autres, la perpétuité. Dans un pays où l'on revendique de plus en plus ouvertement un « droit à la tricherie », c'est bien le minimum que l'on puisse faire.

Emmanuel PROTIN, Vice-président académique



ÉCHOS DU CONGRÈS NATIONAL DU SNALC

Le congrès national du SNALC s'est déroulé à Nice du 2 au 5 avril dernier. Durant ce congrès, ont eu lieu des élections au niveau national. Parmi les heureux élus, nous nous félicitons de la présence de deux membres du Bureau Académique de Créteil :

- ♦ Mme **Nolwenn LE BOUTER** (photo) a été élue au poste de **Secrétaire Nationale à l'E.P.S.**, et est donc membre de droit du **Bureau National**.
- ♦ M. **Emmanuel PROTIN** a été élu **membre du Bureau National**.

Nos collègues conservent bien sûr leurs fonctions académiques.

